



**CONSEIL MUNICIPAL de SAINTE OUENNE**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023**

**Présent(e)s** : AUDEBERT Romain, BERNABE Sarah, BERQUIERE Benjamin, CAZAJOUS Cindy, COUSSOT Etienne, DIAS DA COSTA Aurélie, DURRANDE Quitterie, GEAY James, LEMAITRE Thierry, PESLIER Philippe, TRICARD Pierre.

**Absent(e)s excusé(e)s** : EVRARD Elisabeth (pouvoir à LEMAITRE Thierry), HERJAN Mickaël (pouvoir à TRICARD Pierre), PETIT Nathalie (pouvoir à DIAS DA COSTA Aurélie).

**Date de la convocation** : 5 janvier 2023

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 décembre 2022
2. Ecole : rythmes scolaires
3. Questions diverses

-----

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Membres présents : 11, Pouvoirs : 3.  
Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'une Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme DIAS DA COSTA Aurélie est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2022**

Aucune remarque n'étant portée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.

**2. Ecole : rythmes scolaires**

En présence des représentants de l'équipe enseignante, monsieur le Maire rappelle le courriel de l'équipe enseignante, communiqué à l'ensemble des conseillers, et leur donne la parole conformément à leur demande. Le directeur d'école évoque les arguments en faveur de la semaine à 4j.

L'adjointe en charge des écoles et le Maire évoquent les rencontres avec les représentants de l'inspection académique, du Centre Socio-Culturel et du maire de Germond/Rouvre. Ils confirment que le Centre Socio-Culturel aurait des difficultés, tant en termes financiers que de ressources humaines, à assurer un système de garde le mercredi matin et que le vote des parents établit une majorité en faveur du maintien de la semaine scolaire à 4j1/2.

Chaque conseiller exprime ensuite ses arguments et, après délibération, il est procédé au vote sur le maintien de la semaine à 4j1/2 à la rentrée 2023 : 1 contre, 3 abstentions et 10 pour.

**3. Questions diverses**

**• Travaux école**

Les travaux devaient se terminer en décembre mais des retards, du fait des entreprises de maçonnerie et de peinture, reportent la fin du chantier au premier trimestre 2023 car l'enrobé de la cour ne pourra se faire au plus tôt que fin janvier. La commune attend toujours certains avenants liés aux modifications faites en cours de travaux et à la sécurisation du mur d'enceinte côté D12.



- **Hausse des prix**

La commune est informée de nombreuses hausses tarifaires : hausse du prix de l'électricité, augmentation du prix des prestations du Centre de Gestion 79, facturation des poubelles de la commune jusqu'alors gratuites,...Le Maire rappelle que la baisse des dotations de l'Etat (perte de la moitié du montant de la Dotation de Solidarité Rurale en 2022) s'ajoute à ces différentes hausses et rendra difficile l'exercice budgétaire 2023.

- **SEP**

La SEP envisage des cours de yoga le mardi soir.

- **Rencontre agents et conseil municipal**

La date de ce moment de convivialité est fixée au 23 janvier à 19h salle des jeunes.

**Fait à Sainte Ouenne, le 19 janvier 2023**

**Le Maire,**